



# DIPLOME D'UNIVERSITE

## Droit et pratique du dialogue social

### 2023/2024

#### LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

<b>Lieu</b>	Université de Montpellier UFR Droit et science politique 39 rue de l'Université 34060 Montpellier Cedex 2	
<b>Responsables</b>	<b>Paul-Henri ANTONMATTEI</b> Professeur des Universités paulhenria@aol.com	<b>Laurianne ENJOLRAS</b> Maître de conférences laurianne.enjolras@umontpellier.fr

#### PRESENTATION GENERALE

##### Principales caractéristiques du diplôme

La réforme du droit du travail s'accélère et son centre de gravité se déplace plus fortement encore vers l'accord collectif. Les dernières réformes législatives ont renforcé la primauté de l'accord d'entreprise tout en consolidant le rôle de la branche. Cette refondation du droit du travail offre l'occasion de mieux adapter la règle de droit à un monde du travail qui se diversifie plus vite et de manière plus intense.

Ce pari de l'accord collectif, partagé par de nombreux pays de l'Union Européenne, appelle une mutation du comportement des acteurs de la négociation collective.

La loi El Khomri a inséré dans le Code du travail (art. L. 2212-1) plusieurs dispositions sur l'organisation de formations communes dispensés par les centres, instituts ou organismes de formation avec le concours de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Le DU Droit et pratique du dialogue social s'inscrit pleinement dans cette volonté de former les acteurs de l'entreprise aux enjeux et pratiques du dialogue social.

L'Université de Montpellier propose un Diplôme Universitaire répondant aux besoins des acteurs de se former au droit et la pratique du dialogue social. Le public de stagiaires a vocation à être diversifié (cadres, DRH/RRH, responsables des relations sociales, représentants du personnel, délégués syndicaux, magistrats...) afin de favoriser les échanges et de mettre en commun les réflexions autour de l'évolution du dialogue social.

##### Objectif de la formation

Se mettre à niveau relativement au cadre juridique des relations collectives de travail (représentation du personnel et négociation collective).

Offrir aux acteurs du dialogue social une maîtrise des enjeux ainsi qu'un échange de pratiques. Approfondir les thèmes du dialogue social.



## Compétences acquises au terme de la formation

- *Compétences techniques et juridiques* : connaître le rôle de chacun des acteurs, les différents niveaux de négociation, le régime juridique des accords collectifs. Maîtriser les règles relatives aux élections professionnelles, au fonctionnement du CSE et le statut des représentants du personnel. Maîtriser la technique contractuelle des accords.
- *Compétences relationnelles* : connaître le fonctionnement des instances, l'environnement institutionnel, les processus décisionnaires ; repérer et identifier le jeu des acteurs ; comprendre le positionnement et la posture des acteurs. Maîtriser les enjeux de la négociation collective en entreprise, développer des stratégies.
- *Compétences organisationnelles* : mobiliser les connaissances acquises en milieu professionnel (entreprises, branches) ; pratiquer la négociation collective : préparer les négociations, suivre le processus de négociation, conduire la négociation collective, conclure et évaluer le processus de négociation collective d'entreprise et l'efficacité des accords collectifs.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

<b>Public concerné</b>	Formation continue
<b>Niveau d'entrée</b>	Bac
<b>Droits d'inscription</b>	2500 euros en formation continue
<b>Période de cours</b>	Septembre 2023 à juin 2024 / 2 journées par mois (environ <b>120</b> heures de formation majoritairement en présentiel avec des modules en distanciel)

## PROGRAMME

- **Module 1 : Introduction au dialogue social (6h)**  
Conférence inaugurale : les enjeux du dialogue social aujourd'hui  
Les fondamentaux du dialogue social
- **Module 2 : Cadre juridique de la représentation du personnel (18h)**  
Les fondamentaux de la représentation du personnel : élections professionnelles, le fonctionnement du CSE, le dialogue juridique avec les IRP, le statut des IRP  
Les représentativités
- **Module 3 : Cadre juridique de la négociation collective (36h)**  
Administration et dialogue social  
Les périmètres de négociation  
L'articulation des normes  
La négociation dans les entreprises dépourvues de délégué syndical  
Les modalités de la négociation collective  
La durée de l'accord collectif  
La négociation de branche
- **Module 4 : Compréhension du corps social et des enjeux (24h)**  
La psychologie des relations de travail, l'analyse sociale  
La connaissance des acteurs du dialogue social (négociateurs, salariés)  
Les stratégies de dialogue social (syndicales et direction)
- **Module 5 : Pratique de la Négociation collective (36h)**  
Le choix de la voie de la négociation collective et gestion du corpus conventionnel  
Les négociations collectives : un agenda social (méthode, préparation, calendrier, thématiques, déroulement, conclusion)  
L'élaboration d'un accord collectif, le sens politique et rédactionnel  
Les cas pratiques : exemples de négociations d'accords et mise en situation